



CIRCULAIRE N° 2217 MBPE/DGD du 12 SEPT 2022

(DIFFUSION GÉNÉRALE)

Objet : Liste actualisée des producteurs de boissons bénéficiaires de l'exonération de la Taxe Spéciale sur les Boissons (TSB) à l'importation d'alcool éthylique non dénaturé

Réf. : Courrier n° 615/MCIPPME/DGIn/DPCI du 24/08/2022.

Conformément aux dispositions de la correspondance n° 615/MCIPPME/DGIn/DPCI du 24 août 2022 de la Direction Générale de l'Industrie visée en référence, j'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service et des usagers la liste mise à jour des producteurs de boissons bénéficiaires de l'exonération de la Taxe Spéciale sur les Boissons (TSB) à l'importation d'alcool éthylique non dénaturé.

Il s'agit des sociétés :

- 1- MANUFACTURE IVOIRIENNE DE BOISSON (MIB) ;
- 2- GLOBAL INDUSTRIES ;
- 3- GROUPE AMIS ;
- 4- RITCO DISTILLERIE ;
- 5- I. DRINK (SOCIÉTÉ IVOIRE DRINK) ;
- 6- SIFAB (SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS) ;
- 7- AGENA INDUSTRIE ;
- 8- SODIALCI (SOCIÉTÉ DE DISTILLATION D'ALCOOL EN CÔTE D'IVOIRE) ;
- 9- DIA (SOCIÉTÉ DE DIFFUSION IVOIRIENNE D'ALIMENTATION) ;
- 10- SONADIB ;
- 11- BIO & PARTNERS ;
- 12- SUNDEEP INDUSTRIES ;
- 13- CIAO IMPORT EXPORT ;
- 14- SOLIBRA (SOCIÉTÉ DE LIMONADERIES ET BRASSERIES D'AFRIQUE).

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente.

Ampliations :

- MBPE/Cab
- MCIPPME/Cab
- CGECI
- UGECI
- FNISCI
- Chbre Cce & Industrie CI
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- Chbre Cce & Industrie Française
- Chbre Cce & Industrie Britannique
- Chbre Cce & Industrie Libanaise
- GUCE
- Synd. des Trans. s/c BOLLLORE
- Synd. Nat. des Transitaires
- Toutes Directions Douane

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National

